



*En partenariat avec la Fédération
Départementale de la Dordogne et
des moniteurs guides indépendants*

OBJECTIFS GENERAUX

Le BPJEPS Pêche de loisir (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports) a pour objectif de former des professionnels capables :

- ✚ D'accompagner les publics sur le plan technique et matériel sur les lieux de pêche.
- ✚ Partager ses connaissances des techniques de pêche et des milieux aquatiques.
- ✚ D'organiser, d'encadrer et de conduire des séances d'enseignement ou d'animation dans le domaine de la pêche en eaux douces

CONDITIONS D'ADMISSION

Exigences préalables requises :

- ✚ Attestation de formation au secourisme : PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST ;
- ✚ Attestation de 50 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ;
- ✚ Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique de pêche de loisirs ;
- ✚ Satisfaire à un test technique de maîtrise d'une technique de pêche, au choix du candidat, parmi la pêche au coup, la pêche à la mouche ou la pêche au lancer (exigences spécifiques / technique).

METIERS ET DEBOUCHES

- ✚ Moniteur, guide de pêche.
- ✚ Animateur d'une école de pêche.
- ✚ Educateur Environnement milieu aquatique
- ✚ Technicien/animateur fédéral ou d'association.

LA FORMATION EN ALTERNANCE

Pendant les périodes en entreprise, le stagiaire, en relation avec son tuteur, se trouve en situation professionnelle :

- ✚ Il accompagne des publics et anime des activités auprès de groupes ou d'individuels dans le respect des règles et des normes de sécurité en vigueur.
- ✚ Il initie aux différentes techniques de pêche et notamment aux techniques de pêche à la mouche, au lancer et au coup, dans le respect des règles et des normes de sécurité en vigueur.
- ✚ Il participe à la préparation de projets d'animation en lien avec la spécialité et de prestations de pêche de loisir.
- ✚ Il entretient des relations avec l'environnement professionnel et territorial.
- ✚ Il sensibilise à travers des outils et des séances à la protection des milieux aquatiques.

L'alternance requiert dans son organisation et son fonctionnement pédagogique une mise en cohérence permanente. Il en va ainsi pour les acteurs principaux que sont le stagiaire, le formateur, l'employeur, le tuteur. Ils sont associés dans un champ de résonances multiples où doivent se construire : L'expérience / Les compétences professionnelles/ L'intégration dans l'entreprise.

Unités capitalisables transversales 250h

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

Unités capitalisables spécifiques à la mention 506h

UC3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DE LA MENTION « PECHE DE LOISIRS »

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « PECHE DE LOISIRS » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DE LA MENTION « PECHE DE LOISIRS »

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de pêche
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la pêche
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

Un complément pour l'installation future de votre activité

Présentation du candidat pour l'obtention du Permis fluvial

Parcours de formation de 1344 h sur 10 mois :

+ 735 h de formation sur 21 semaines

+ 609 h en milieu professionnel/ activité salariée sur 19 semaines



Une formation menée par des professionnels pour des professionnels sur un territoire élargi :

- Semaine TOC en Dordogne
- Semaine de professionnalisation sur la Touvre (Mouche)
- Semaine salmonidés sur Argentat (TOC et Mouche)
- Semaine Surf Casting sur Cap Breton
- Semaines spéciale carnassiers sur les lacs Landais
- Semaines pêche au coup sur la ferme aquacole « les 2 M » (Feeder, carpe anglaise, grande canne)

OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme BP est obtenu par la capitalisation des 4 UC validées lors de 3 situations d'évaluations certificatives :

- UC 1/ 2 : Dossier structure de stage et Projet d'animation (écrit + oral)
- UC 3 : Dossier technique de mise en situation d'animation (écrit + pratique + oral)
- UC 4 : Dossier-fiches de perfectionnement de techniques (écrit + pratique + oral)

Les UC 3 et 4 sont évaluées en situation professionnelle, par une commission, dans une ou des situations d'encadrement et d'animation.